

Des gens bien plus intelligents que moi m'ont gentiment expliqué qu'un lave-vaisselle consommait moins d'eau qu'une vaisselle manuelle. D'autres, plus savants encore, m'ont démontré qu'une usine à pizzas était plus économique qu'autant de ménagères cuisinant une pizza chacune. D'autres encore, me prenant par le bras, ont condescendu à m'expliquer que l'information électronique optimisait la consommation du papier. Ou encore que les gobelets jetables des machines à café étaient plus économiques que les grandes machines à laver et stériliser qu'il faudrait leur substituer si on utilisait une vaisselle pérenne, ou que les couches jetables valaient mieux que la pollution engendrée par les couches lavables des générations qui nous ont précédé.

Alors je me suis dit que si tant d'esprits éclairés concordaient dans leurs vues, ils ne pouvaient avoir tort. J'ai donc pris ma calculatrice et une table de conversion diététique, et j'ai fait le calcul suivant: j'ai pris quatre randonneurs pas trop chargés. Ils sont capables d'effectuer 30km par jour s'ils sont en bonne condition physique. Ils auront consommé pour ça $4 \text{ pers} \times 3'600 \text{ Kal} = 14'400 \text{ Kal}$. S'ils avaient effectué le trajet en voiture économique (disons 5l aux cents), ils auraient consommé $0.3 \text{ km} \times 5 \text{ l/km} = 1.5 \text{ l}$ d'essence, soit environ $1.5 \text{ l} \times 9'000 \text{ Kal/l} = 13'500 \text{ Kal}$, soit un peu moins d'énergie (et beaucoup moins de temps) que pour les marcheurs.

Mes mentors avaient raison: à distance égale, une voiture (à quatre personnes à bord) est plus économique que des marcheurs. Il était temps de dénoncer cette idée reçue, si injuste pour les efforts de tous ces scientifiques qui travaillent à minimiser l'impact de nos technologies!

Je propose donc aux écologistes de tous poils de changer leur fusil d'épaule, et de militer *pour* la voiture, contre ces enfoirés de piétons regardent de haut les automobilistes — ces piétons qui polluent en toute impunité, en paix avec leur conscience.

laurent.
Angoulême
Le 03 décembre 2003